

Agir ensemble sur les inégalités dès le plus jeune âge

**APPEL À
PROJETS
2026
GRAND OUEST ET
MÉDITERRANÉE**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION
DES DOSSIERS :
29 AVRIL 2026

Les premières années de la vie d'un enfant conditionnent son développement futur, tant sur le plan de l'éveil que des apprentissages ou des interactions sociales. Intervenir dès le plus jeune âge est l'une des pistes les plus efficaces pour agir sur les inégalités.

Pourtant, malgré l'attention grandissante portée aux premières années de vie du jeune enfant, il reste encore beaucoup à faire pour offrir à chaque enfant les mêmes chances.

Depuis sa création, la Fondation de France accompagne les acteurs de terrain qui œuvrent pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge.

Le Collectif d'action « Accompagner les nouvelles générations à construire l'avenir » de la Fondation de France, consacre une partie de ses soutiens aux acteurs et actrices engagés au quotidien dans le secteur de la petite enfance. L'objectif : mettre en lumière les solutions inventées partout sur les territoires, soutenir des alliances et permettre à de nouvelles expérimentations d'émerger.

Pour agir sur la petite enfance, il est nécessaire :

- **d'agir spécifiquement durant cette période cruciale pour le développement futur de l'enfant. Cette période constitue aussi un temps privilégié pour accompagner des familles** parfois en rupture avec les institutions sociales et médicales **et les orienter vers des dispositifs de droits commun.**

- **d'ancrer le trio famille-enfant-professionnels au cœur des actions.** Ce triptyque doit exister dans le milieu complexe de la petite enfance, ce qui implique de tisser ou renforcer les liens entre les acteurs et actrices impliqués.

- **de considérer la vulnérabilité/précarité des enfants et de leur famille** au regard de la situation actuelle du secteur de la petite enfance et des enjeux d'une société en mutation (accroissement de la pauvreté des enfants, baisse des subventions aux associations, nouveaux défis liés aux changements de société : augmentation de l'isolement, précarisation, monoparentalité, ...).

La Fondation de France soutiendra donc spécifiquement des actions concernant ou impliquant les professionnels et professionnelles, parents et enfants de moins de 6 ans :

- **encourageant une approche holistique et écologique du développement de l'enfant** (importance de l'environnement / cadre de vie),

- **prenant en considération les vulnérabilités et le bagage socioculturel des familles et favorisant leur pouvoir d'agir,**

- **favorisant l'interprofessionnalité** (au sein des structures de prise en charge et inter-structures) et les **approches multi partenariales** (entre les associations multi sectorielles et les acteurs de la petite enfance).

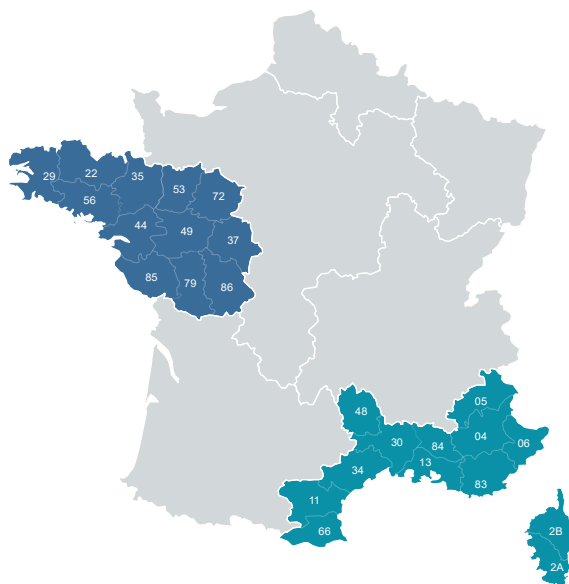
Lancement d'un appel à projets sur les territoires Grand Ouest et Méditerranée

Cet appel à projets vise à accompagner des structures sur les territoires Grand Ouest et Méditerranée proposant d'expérimenter de nouveaux types d'approches et de dispositifs, et répondant aux besoins des jeunes enfants, en partenariat avec l'écosystème associatif local et les pouvoirs publics.

Cet appel à projets s'adresse à :

- des structures associatives reconnues d'intérêt général et sans but lucratif.
- des acteurs publics (crèche municipale, PMI, centres sociaux, ...).
- des consortiums d'acteurs et d'actrices.

Ces structures doivent agir spécifiquement dans un des territoires ci-dessous :



Orientations principales

7 grandes orientations ont été définies. Elles doivent être envisagées dans leur interdépendance afin d'offrir une réponse à la hauteur de la complexité des premières années de vie d'un enfant.

1/ Confiance parentale :

Offrir à chaque parent (ou adulte référent) l'environnement nécessaire à l'épanouissement du lien à son enfant, en prenant en considération la diversité des conditions parentales et l'évolution des systèmes familiaux.

Actions possibles

- Lutter contre l'**isolement des familles** (rural, culturel ou socio-économique). Accompagner et renforcer la **confiance parentale** en permettant aux parents de mieux comprendre les éléments **clés du développement de l'enfant**.
- Développer des solutions de « **pause parentale** » pour les parents en grande détresse.
- Favoriser la **co-éducation** en créant des temps de

rencontre et d'acculturation entre les parents et d'autres acteurs et actrices de l'éducation et du soin des enfants.

2 / Accompagnement précoce :

Saisir l'opportunité de la période périnatale pour accompagner au plus tôt les familles dans leur parentalité et ainsi prévenir les risques en santé mentale des parents et de l'enfant, tout en favorisant le repérage des facteurs de vulnérabilité.

Actions possibles

- Soutenir les **partenariats** entre les structures et les professionnels qui accompagnent les parents durant la grossesse pour renforcer la continuité du parcours et favoriser le repérage des **facteurs de vulnérabilité** (psychiques, socio-économiques, handicaps, ...).
- Expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement des **familles les plus précaires** (femmes seules, isolées, issues de l'immigration) dans une vision plurielle.
- Encourager le développement de dispositifs dédiés à la **santé mentale** des parents et du bébé.

3 / Violences intra et para familiales :

Protéger les enfants de toute forme de violence en sensibilisant l'ensemble des acteurs/parties prenantes : familles, professionnels exerçant auprès de jeunes enfants, professionnels du soin et de la santé, professionnels de la justice et de la sécurité, ainsi que les enfants afin de leur donner la parole, de les aider, et de les accompagner à grandir et à s'épanouir.

Actions possibles

- Soutenir les expérimentations sur les **dispositifs de prise en charge** d'enfants victimes de violences.
- Développer la sensibilisation et la formation de tous les professionnels et professionnelles exerçant auprès de jeunes enfants afin de mieux prévenir et repérer les situations pouvant mener à un signalement.
- Promouvoir les **actions de prévention des violences** en développant l'**éducation à la vie affective** reposant sur une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes, l'apprentissage du respect dû au corps humain, l'estime de soi et d'autrui, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits humains, et ce, dès l'école maternelle. Il s'agira notamment de créer des **contenus adaptés** aux jeunes enfants, aussi bien en termes d'informations proposées que de matériel pédagogique, par la formation de l'ensemble des acteurs et des actrices de l'éveil et de l'éducation de 0 à 6 ans (aussi bien les professionnels et professionnelles de la petite enfance, que les enseignantes et enseignants ou animateurs et animatrices du périscolaire).

4 / Accueil et préparation à la scolarisation :

Permettre à chaque famille, en fonction de ses souhaits, d'avoir accès à un mode d'accueil de qualité adapté à ses besoins, tout en favorisant l'éveil et le développement de l'enfant et accompagner en douceur l'entrée à l'école.

Actions possibles

- Soutenir des **actions de recherche** associant des acteurs et actrices de terrain, les familles et des chercheurs et chercheuses académiques, afin de revaloriser le rôle des professionnel(le)s. Il pourra s'agir par exemple de créer **des espaces et des temps d'analyse de pratique** (promotion de réseaux interprofessionnels, création de lieux d'échanges de pratiques, ...), notamment pour les plus isolés.
- Expérimenter des dispositifs d'accueil et d'accompagnement adaptés aux enfants et aux attentes des familles, particulièrement pour les familles les plus précaires et vulnérables, souvent éloignées de ces démarches.
- Déployer des **dispositifs « passerelle »** afin d'accompagner les familles qui en ont besoin dans la scolarisation du tout-petit et renforcer le soutien aux **espaces de rencontres** entre les acteurs et les actrices de l'éveil (0-3 ans) et les enseignants et enseignantes de maternelle.

5 / Approche holistique du développement :

Accompagner le développement du jeune enfant dans une approche globale, centrée sur la qualité des interactions entre le jeune enfant et son environnement relationnel et socio-culturel, dans le but de renforcer les facteurs de prévention et de diminuer les facteurs de risque.

Actions possibles

- Promouvoir des **interactions de qualité** entre l'enfant et les adultes qui l'entourent, en encourageant les actions d'éveil culturel et artistique dans le lien parent-enfant dès le plus jeune âge.
- Sensibiliser et promouvoir le développement des **compétences psychosociales** des enfants, des parents et des professionnel(le)s, notamment en soutenant des projets de recherche portant sur la période précédant l'entrée à l'école maternelle et en développant des projets de **formation** à destination des professionnels et professionnelles.
- Renforcer le **repérage et la prise en charge des difficultés de développement** chez l'enfant (handicaps, troubles neurodéveloppementaux, troubles dys), ainsi que l'accompagnement de leur famille.

6 / L'enfant citoyen :

Faire reconnaître les droits, la parole et la place des enfants dans la société afin de lutter contre l'invisibilisation des jeunes enfants. Il s'agit ainsi de mieux les comprendre, les accompagner et les protéger : de se mettre à « hauteur d'enfant ».

Actions possibles

- **Faire connaître leurs droits aux enfants** grâce à des contenus de formation adaptés aux enfants et à leur famille et **renforcer la formation des professionnels et professionnelles** de l'éveil et de l'éducation de 0 à 6 ans.

- Déployer des **villes à hauteur d'enfants** en mettant en place des **dispositifs adaptés** aux besoins des jeunes enfants et de leur famille, en créant des espaces au sein de la ville qui permettent aux jeunes enfants, aux femmes enceintes, et aux familles **d'habiter l'espace public**, en adaptant les échelles (mobiliers pour enfant ou femme enceinte par exemple).

7 / Les enjeux contemporains :

Sensibiliser les tout-petits au monde qui les entoure et aux transitions qui traversent nos sociétés.

Actions possibles

• Transition écologique :

Sensibiliser les jeunes enfants à **l'écologie et au développement durable** (tout en prêtant attention à ne pas les culpabiliser ou à leur faire peur) et créer des **espaces de pleine nature et/ou végétaliser et écoconcevoir** les lieux habituellement fréquentés par les jeunes enfants et leur famille (écoles, crèches, médiathèques, musées, ...).

• Transition numérique :

Sensibiliser les parents aux usages numériques des tout-petits et au phénomène de « technoférence parentale ».

• Transition vers l'égalité filles-garçons :

Renforcer la formation des professionnel(le)s exerçant auprès des jeunes enfants sur **l'égalité filles-garçons**.

Sensibiliser les professionnel(le)s et les familles à la **transmission des stéréotypes de genre** (habits, jeux et jouets, ...) autour d'ateliers inter-groupes associant parents et professionnels.

Sensibiliser les enfants à **l'égalité filles-garçons** dès le plus jeune âge.

Critères de sélection

La Fondation de France sera particulièrement sensible aux approches suivantes :

- favoriser la mise en place de **projets adaptés** à des situations de territoires afin de ne pas imposer des modèles ;
- encourager **l'exploration et les expérimentations** en acceptant le droit à l'essai/erreur ;
- consolider **le suivi et l'évaluation** d'impact des dispositifs soutenus ;
- **fédérer** et réunir les différents acteurs de la petite enfance ;
- soutenir des approches spécifiques pour les enfants de 0 à 3 ans et les adultes qui les entourent (parents et professionnels) ;
- prendre en considération les vulnérabilités et le bagage socioculturel des familles et favorisant leur pouvoir d'agir.

Modalités de soutien Comment répondre ?

Partenariat

Le programme « Agir ensemble sur les inégalités dès le plus jeune âge » de la Fondation de France encourage chaque porteur de projet à constituer un partenariat avec d'autres acteurs locaux du territoire du projet.

Financement

Le financement de la Fondation de France est accordé sur une durée de 1 à 2 ans.

La Fondation de France ne soutiendra pas au titre de cet appel à projets :

- les projets ponctuels ;
- les projets et les structures n'étant pas situées dans les départements de la région Grand Ouest et Méditerranée ;
- les acteurs n'ayant pas d'expertises en propre ou n'ayant pas de partenaires avec une expertise spécifique autour des enjeux de la petite enfance ;
- les projets de soutien à la parentalité ne s'adressant pas spécifiquement à des parents de jeunes enfants entre 0 et 6 ans ;
- les structures ayant un modèle lucratif ;
- les frais de fonctionnement habituels de structures publiques relevant des politiques publiques (RH notamment) ;
- les projets déposés ou coportés par des structures publiques sans co-financements publics.

Attention, les candidatures se font uniquement en ligne avant le 29 avril 2026 à 17h.

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site de la Fondation de France www.fondationdefrance.org rubrique Agir avec nous > Soumettre un projet.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à : projets@fdf.org ou au 01 85 53 13 66.

La présélection :

Cette phase permet de vérifier l'éligibilité de votre projet. Toutes les candidatures transmises seront étudiées. Seuls les projets présélectionnés à l'issue de cette phase feront l'objet d'une instruction par la Fondation de France.

L'examen en jury / comité :

Seuls les projets ayant fait l'objet d'une instruction par la Fondation de France seront examinés par le comité d'experts courant septembre 2026.

Exemples de projets soutenus :

Le Petit Lieu :

Depuis 2022, Le Petit Lieu, implanté dans le Nord de Nantes, porte le projet de lieu ressource parentalité et a pour objectifs de lutter contre l'isolement social et la précarité des familles. Le projet La parole de mères vise à rompre l'isolement, à restaurer la confiance parentale, à repérer précocement les situations de détresse psychique et à orienter les mères vers les structures adaptées, sans se substituer aux professionnels médicaux. En s'appuyant sur la confiance

déjà établie, Le Petit Lieu devient ainsi un relais de prévention en santé mentale maternelle et des enfants.

Des Psys dans la Cité :

Bébé Accueil Soins Ecoute (BASE) est un dispositif innovant de prévention en santé mentale pour les enfants de 0 à 3 ans, et de soutien à la parentalité. BASE est menée par une équipe de psychologues et psychomotriciennes, spécialisée dans le soin aux très jeunes enfants. Les actions menées

visent à minimiser les effets de l'isolement social et de la précarité sur le développement des compétences psychosociales, en renforçant de manière synergique les ressources des enfants, les parents et des professionnels.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais

sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance.

Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de développement

durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France.

Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue.

Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

fondationdefrance.org,

rubrique Nous connaître / ODD : nos engagements.

**Fondation
de
France**

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
X in @ f
fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 977 fondations abritées soutiennent chaque année près de 12 600 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.